

# RISQUES POLITIQUES

## Tendances du marché

L'année 2022 a été marquée par de profondes mutations économiques. Le marché des Risques Politiques est étroitement lié au climat économique international en raison de la nature des risques couverts au titre des contrats et des investissements.

Les chaînes d'approvisionnement sont fortement perturbées, les flux commerciaux sont altérés par la crise russo-ukrainienne et les tensions commerciales sont importantes entre les grandes puissances que sont la Chine, la Russie et les États-Unis. La Russie cherche à se rapprocher de l'Inde et de la Chine, ce qui engendre un climat économique concurrentiel, couplé à une montée du populisme dans le monde comme par exemple au Brésil, en Hongrie et aux Philippines.

Par ailleurs, suite à l'invasion de la Russie en Ukraine, des sanctions internationales ont été promulguées, ce qui déséquilibre davantage l'économie mondiale et le marché des Risques Politiques.

Cette configuration pourrait altérer les conditions de souscription du marché, notamment pour les polices d'assurance « Investissement » (CEND : Confiscation, Expropriation, Nationalisation & Dépossession) et les polices qui couvrent les contrats à l'export.

## Capacités et évolution des garanties

La hausse des taux d'intérêt et la spirale inflationniste influencent les conditions de souscription de ce marché. L'instabilité et l'incertitude financières limitent l'appétit des souscripteurs, désormais précautionneux quant à la mise en place d'une couverture.

Le marché est dans une situation d'attente face à un climat économique se dégradant au fil des mois. En dépit d'une reprise économique en 2021, les conséquences de la Covid-19 et du conflit russo-ukrainien augmentent les risques de faillite pour de nombreuses entreprises, quelle que soit l'industrie.

Les entreprises ayant bénéficié d'aides financières étatiques durant la pandémie, avec l'arrêt envisagé des aides publiques, le risque de faillite est désormais plus important.

La conséquence de cette situation pourrait être une réévaluation des capacités disponibles sur le marché et une souscription plus limitée sur les risques de crédit et sur les risques politiques de façon globale ; les risques de sinistres en non-paiement pourraient augmenter. Il est désormais compliqué de trouver de la capacité pour un nombre croissant de pays qui pourraient être impactés par la crise russo-ukrainienne et ses conséquences, telles que des crises alimentaires et énergétiques à l'instar de l'Europe et de l'Afrique. S'agissant de la couverture des investissements, les assureurs se trouvent à court de capacité pour certains pays, comme la Chine.

Les garanties en Risques Politiques ne sont pas exposées à de fortes modifications. Toutefois, davantage d'exigences (la réputation et le profil financier de l'assuré, la priorité du contrat ou de l'investissement pour le pays hôte, ainsi que les outils de suivi du contrat par les assurés) seront requises pour la souscription d'une police en Risques Politiques et commerciaux. Pour toute nouvelle couverture, le marché impose l'insertion des exclusions pandémie et cyber ainsi qu'une clause liée aux sanctions internationales dans les textes de police.

Enfin, il convient de noter l'arrivée fin mars d'un nouvel acteur sur le marché : SCOR qui apporte de la capacité complémentaire.

## Dynamique tarifaire

Tout comme en 2021, les souscriptions sont analysées par les Comités de Risques et de Crédit des assureurs. En raison du contexte économique international, il convient d'anticiper une hausse modérée des taux en Risques Politiques. Cependant, certains risques ne sont pas liés à une problématique tarifaire, mais à une problématique d'assurabilité voire de capacité. Cette tendance est notamment due aux tensions géopolitiques et à la fragmentation de l'économie internationale. Cela conditionne également l'assurabilité des Risques Politiques « purs » (embargo, défaut de remboursement de dette souveraine & annulation de licence) en raison des difficultés économiques de certains États face à la crise actuelle.

# EXPERTISE DIOT-SIACI

## Quelle est notre expertise technique opérationnelle ?

Notre équipe est orientée «solution» dans le placement de risques complexes de nos clients. Organisés en mode «projet», nous nous coordonnons avec les autres départements du groupe pour éviter les silos et offrir des couvertures transversales à 360°. Notre connaissance approfondie des marchés parisien, londonien et singapourien nous permet d'obtenir les meilleures garanties aux conditions optimales. Nous pilotons les sinistres tout au long du processus au sein de l'équipe.

## Comment nous vous accompagnons ?

Nous consacrons notre temps et nos ressources à comprendre les besoins de nos clients, l'activité commerciale, les risques économiques relatifs aux risques crédits dans un monde en perpétuelle évolution et sous les menaces géopolitiques et réglementaires.

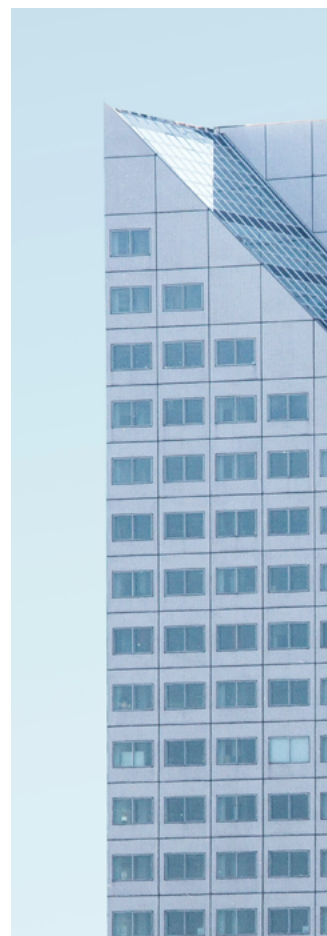
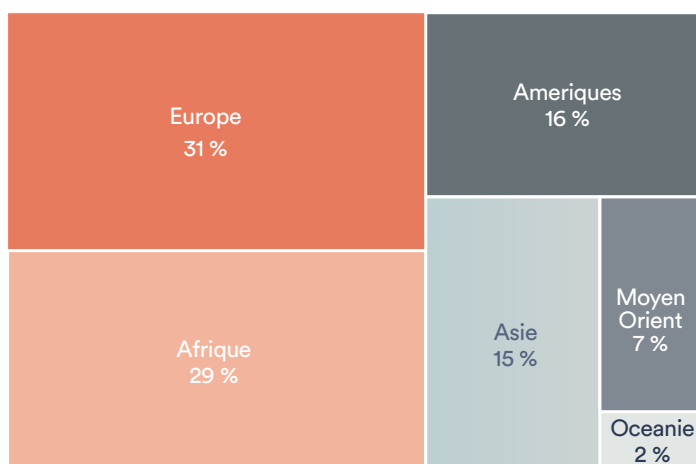
## Que pouvons-nous vous apporter ?

Des équipes techniques dédiées et reconnues. Des méthodes de négociations, de placement et de gestion éprouvées en production comme en indemnisation. Un accès privilégié aux marchés. Une expertise du marché des Risques Politiques.

## Qu'est-ce qui nous différencie ?

Un accompagnement tout au long de vos opérations afin de déterminer la stratégie à adopter et vous assurer les meilleures couvertures et indemnisations possibles. Des garanties spécifiques négociées.

Répartition géographique des actifs assurés



400 Mds€  
d'actifs  
assurés



35 % des  
sociétés du CAC  
40 sont clientes



Des  
couvertures  
dans 124 pays



**Emmanuelle  
Biehler-Marghieri**  
Directeur Risques Politiques